



# Chiffres & statistiques

Février 2025

TRANSPORT



## Immatriculations et parc de véhicules à La Réunion en 2024

**les immatriculations de voitures particulières neuves diminuent, en particulier les électriques**

En 2024, les immatriculations de voitures particulières neuves à La Réunion diminuent (- 10,1 %) par rapport à 2023. Les immatriculations des voitures d'occasion ont une baisse plus faible (- 1 %). Pour la première fois cette année, les voitures électriques sont moins nombreuses que l'année précédente (- 22 %) et leur part dans les nouvelles immatriculations passe à 11,4 %. Les voitures neuves restent majoritairement à essence. Au 1er janvier 2024, le parc de voitures particulières à La Réunion continue d'augmenter et est estimé à 429 480 véhicules en circulation. Ce parc vieillit mais reste plus jeune que le parc automobile français. En termes d'émissions polluantes, la dynamique est positive : le nombre de voitures en Crit'Air inférieur à 2 augmente et leur part est plus importante qu'en France entière.

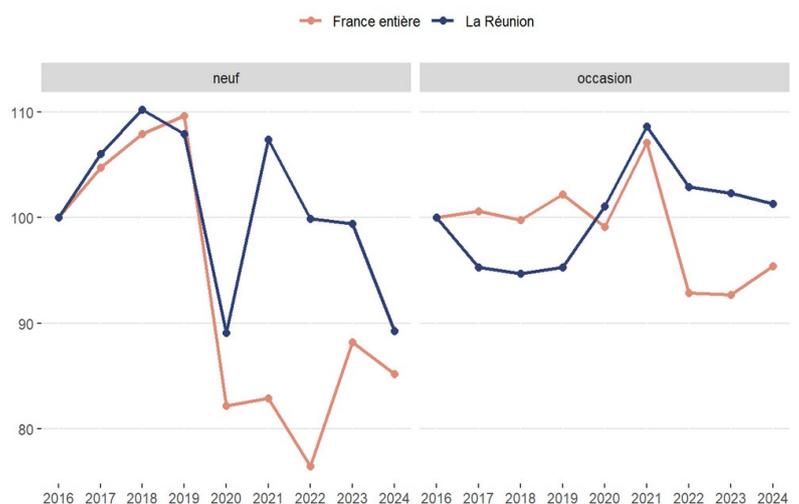
Le marché des autres catégories de véhicules est en hausse en 2024 (13,3 %), porté principalement par les cyclomoteurs.

### Les immatriculations de voitures particulières diminuent en 2024

En 2024, 24 740 voitures particulières neuves ont été immatriculées à La Réunion, soit une baisse de - 10,1 % par rapport à 2023 (figure 1). Le nombre d'immatriculations neuves chute au niveau de 2020, pendant la crise sanitaire. Cette diminution touche l'ensemble des acheteurs, même si les personnes physiques achètent un peu moins. En France entière, le nombre d'immatriculations de voitures neuves a aussi baissé, mais moins fortement (- 3,4 %).

Les immatriculations de voitures particulières d'occasion, deux fois plus nombreuses que les acquisitions de voitures neuves, diminuent légèrement par rapport à 2023 (- 1 %). En 2024, les voitures d'occasion sont très majoritairement achetées par des personnes physiques (95,2 %, figure 2) même si les personnes morales en achètent de plus en plus. En France entière, le nombre d'immatriculations de voitures d'occasion a lui augmenté (+2,9 %).

Figure 1 - Evolution des immatriculations des voitures particulières neuves et d'occasion à La Réunion et en France entière



Source: SDES-Deal, répertoire statistique des véhicules routiers

Figure 2 : Nombre d'immatriculations de VP neuves et d'occasion à La Réunion par type de motorisation et catégorie juridique

		Neuf						Occasion					
		2023			2024			2023			2024		
		Part dans les immats d'immat	Evolution avec l'année précédente	Part dans les immats d'immat	Evolution avec l'année précédente	Part dans les immats d'immat	Evolution avec l'année précédente	Part dans les immats d'immat	Evolution avec l'année précédente	Part dans les immats d'immat	Evolution avec l'année précédente		
<b>Motorisation*</b>	<i>Diesel</i>	5 170	18,8	-21,7	3 620	14,7	-29,9	37 410	57,8	-2,6	34 740	54,2	-7,1
	<i>Electrique</i>	3 630	13,2	29,4	2 830	11,4	-22,0	920	1,4	0,2	1 510	2,4	64,6
	<i>Essence</i>	17 680	64,2	2,1	16 830	68,0	-4,8	26 010	40,2	2,4	27 260	42,5	4,8
	<i>Hybride rechargeable</i>	920	3,3	-2,5	990	4,0	7,3	420	0,6	6,1	630	1,0	51,2
<b>Catégorie juridique</b>	<i>Personnes morales</i>	10 450	38,0	-1,2	9 680	39,1	-7,4	3 010	4,6	-5,0	3 100	4,8	2,8
	<i>Personnes physiques</i>	17 070	62,0	-0,1	15 060	60,9	-11,8	61 760	95,4	-0,3	61 050	95,2	-1,1
<b>Ensemble</b>	<i>La Réunion</i>	27 520	100,0	-0,5	24 740	100,0	-10,1	64 770	100,0	-0,5	64 150	100,0	-1,0
	<i>Ensemble des DOM</i>	64 120	100,0	1,6	58 660	100,0	-8,5	124 300	100,0	-2,7	121 650	100,0	-2,1
	<i>France entière</i>	1 817 350	100,0	15,2	1 755 170	100,0	-3,4	5 309 010	100,0	-0,2	5 465 040	100,0	2,9

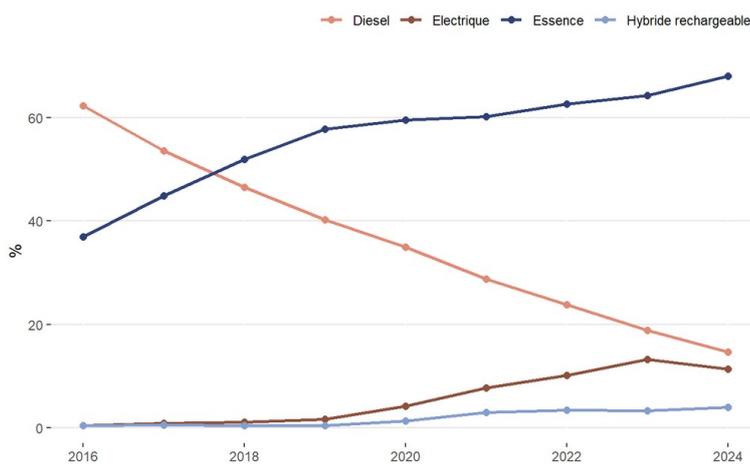
Source : SDES-Deal, répertoire statistique des véhicules routiers

\* les motorisations 'Autres et inconnues' n'apparaissent pas dans le tableau car minoritaires mais participent aux calculs. Les hybrides non rechargeables sont comptés parmi les motorisations essence ou diesel.

## Les voitures électriques neuves diminuent pour la première fois

À La Réunion, le diesel a été largement prédominant dans les voitures neuves pendant plus de 20 ans mais a largement chuté au profit de l'essence, pour, depuis 2018, ne plus être la motorisation majoritaire (figure 3). Il continue sa baisse jusqu'en 2024, où il ne représente plus que 14,7 % des achats. À l'inverse, l'essence a progressé rapidement jusqu'en 2019 puis connaît une hausse plus modérée depuis, pour atteindre 68 % des voitures particulières neuves en 2024. Ce ralentissement est dû à la voiture électrique, qui a connu une croissance très importante depuis 2019 mais qui diminue, pour la première fois, en 2024 (- 22,0 %). Plus de 2 830 voitures électriques ont été achetées neuves en 2024, soit 11,4 % de l'ensemble des immatriculations neuves. Les voitures neuves hybrides rechargeables sont également présentes, mais elles ne représentent que 4,0 % des achats en 2024. Ce sont les seules motorisations à augmenter par rapport à l'année précédente.

Figure 3 - Répartition des immatriculations neuves de voitures particulières selon l'énergie à La Réunion



Source : SDES-Deal, répertoire statistique des véhicules routiers

En 2024, les immatriculations d'occasion concernent encore majoritairement les diesels (54,2 % des immatriculations) même si elles baissent régulièrement. Les essences augmentent légèrement et, depuis 2016, les ventes de voitures électriques d'occasion sont apparues. Cette répartition des ventes d'occasion est due à la structure du parc automobile réunionnais, qui reste dominé par le diesel.

## Le parc automobile en hausse, vieillissant mais moins polluant

Au premier janvier 2024, 429 480 voitures particulières sont en circulation à La Réunion, soit une augmentation de 1,6 % depuis l'année précédente (figure 4). Le parc automobile réunionnais est en constante augmentation, malgré quelques ralentissements et reprises dus aux crises (gilets jaunes, COVID, etc.). La croissance récente est beaucoup plus élevée qu'en France entière (0,7 %) qui connaît une hausse limitée de son parc depuis 2018.

Les voitures diesel sont de moins en moins nombreuses et ne représentent que 52,7 % du parc au 1er janvier 2024 alors que le nombre de voitures essence augmente régulièrement. Le nombre de voitures électriques est en très forte hausse depuis leur apparition sur l'île en 2011. Il a augmenté de 45,7 % entre le 1er janvier 2024 et le 1er janvier 2023 pour représenter 2,5 % du parc réunionnais.

Figure 4 : Nombre de voitures particulières dans le parc réunionnais au 1er janvier

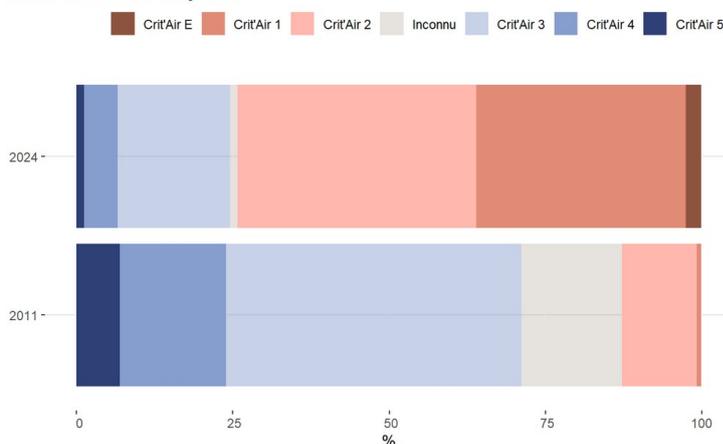
	2023			2024		
	Nombre	Part (%)	Evolution avec l'année précédente	Nombre	Part (%)	Evolution avec l'année précédente
Diesel	232 420	55,0	-1,5	226 480	52,7	-2,6
Electrique et hydrogène	7 480	1,8	60,3	10 900	2,5	45,7
Essence	180 320	42,6	5,8	188 660	43,9	4,6
Hybride rechargeable	2 600	0,6	48,3	3 350	0,8	28,6
La Réunion	422 890	100,0	2,4	429 480	100,0	1,6
Ensemble des DOM	915 416	100,0	1,6	924 176	100,0	1,0
France entière	38 970 771	100,0	0,4	39 258 632	100,0	0,7

Source: SDES-Deal, répertoire statistique des véhicules routiers

\* les motorisations 'Autres et inconnues' n'apparaissent pas dans le tableau car minoritaires mais participent aux calculs. Les hybrides non rechargeables sont comptés parmi les motorisations essence ou diesel.

Malgré l'arrivée constante de voitures particulières neuves sur l'île, le parc vieillit. Au 1er janvier 2024, 34,7 % des voitures ont moins de 5 ans, contre 42,8 % au 1er janvier 2011. Les voitures de plus de 16 ans représentent actuellement 20,9 % du parc, contre 7 % 13 ans auparavant. À La Réunion, le parc reste plus jeune qu'en France entière : au 1er janvier 2024, 28,8 % des voitures y ont moins de 5 ans et 24,0 % y ont plus de 16 ans. Malgré ce vieillissement, le parc automobile réunionnais s'améliore en termes d'émissions polluantes en particules fines et oxydes d'azote : au 1er janvier 2024, 74,1 % des voitures particulières sont classées en Crit'Air électrique, 1 ou 2 alors qu'au 1er janvier 2011 elles n'étaient que 12,7 %. Il y a actuellement une part plus importante de voitures en Crit'Air inférieur à 2 sur l'île qu'en France entière (71 %) alors qu'on était à un niveau comparable au 1er janvier 2011.

Figure 5 - Répartition du parc de voitures particulières selon Crit'Air à La Réunion au 1er janvier



Source: SDES-Deal, répertoire statistique des véhicules routiers

## Les immatriculations d'autres véhicules routiers augmentent et s'électrissent

En dehors des voitures particulières, les immatriculations de véhicules neufs peuvent être regroupées en plusieurs catégories : les véhicules de transport de personnes, les véhicules de transports de marchandises (léger ou poids lourd) et les véhicules spéciaux (figure 6).

Dans l'ensemble, 12 220 véhicules neufs ont été immatriculés à La Réunion en 2024, en plus des 24 740 voitures particulières, soit 13,3 % de plus qu'en 2023. Les camionnettes constituent la majorité des immatriculations neuves et ont diminué de -10,2 % par rapport à 2023. Elles sont suivies des motocyclettes (27,5 % des immatriculations) et des cyclomoteurs (24,4 %), qui sont deux fois plus nombreux que l'année précédente. 21,4 % des véhicules neufs immatriculés en 2024 sont électriques, soit près de deux fois plus qu'en 2023, dont 74,9 % des cyclomoteurs.

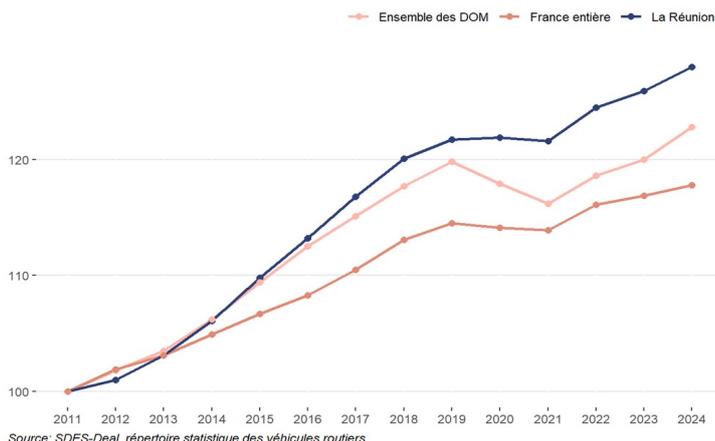
Figure 6 : Nombre d'immatriculations des véhicules neufs (hors voitures particulières) à La Réunion

	2023			2024		
	Nombre	Part des immat elect (%)	Evolution avec l'année précédente (%)	Nombre	Part des immat elect (%)	Evolution avec l'année précédente (%)
Cyclomoteur	1 560	55,3	55,7	2 980	74,9	91,8
Motocyclette	2 890	9,0	14,7	3 360	5,9	16,4
Tricycle et quadricycle à moteur	140	7,2	-12,1	180	27,2	30,4
Dérivé VP	220	5,5	-21,1	170	4,0	-20,9
Camping-car	30	0,0	23,8	10	0,0	-57,7
Camionnette	5 000	3,0	4,3	4 500	2,7	-10,2
Autre VASP	160	0,6	43,8	150	0,0	-5,6
Autobus et autocar	100	0,0	-18,6	180	0,0	92,7
Camion	220	0,0	25,0	190	0,0	-14,5
Tracteur routier	40	0,0	-17,4	30	0,0	-23,7
VASP lourd	30	0,0	47,6	100	1,0	229,0
Remorque légère	130	NA	-10,9	90	NA	-32,1
Remorque lourde	10	NA	500,0	10	NA	-50,0
Tracteur agricole	260	0,0	5,7	260	0,0	0,8
La Réunion	10 780	12,0	11,8	12 220	21,4	13,3

Source: SDES-Deal, répertoire statistique des véhicules routiers

## Le parc des autres véhicules routiers en augmentation régulière

Figure 7 - évolution du parc des autres véhicules au 1er janvier



Source: SDES-Deal, répertoire statistique des véhicules routiers

En dehors des voitures particulières, 90 280 véhicules sont en circulation à La Réunion en 2024 (figure 8), soit 1,7 % de plus qu'en 2023. Depuis 2011, le parc de ces véhicules est en forte augmentation (figure 7, en moyenne plus de 2,2 % par an), malgré la stabilisation, voire la légèrement diminution, entre 2019 et 2021. Une très faible part du parc est électrique, mais ce chiffre augmente chaque année.

Figure 8 : Nombre des véhicules (hors voitures particulières) dans le parc automobile à La Réunion

	2023			2024		
	Nombre	Part des véh elect (%)	Evolution avec l'année précédente (%)	Nombre	Part des véh elect (%)	Evolution avec l'année précédente (%)
Dérivé VP	10 130	0,4	-4,2	9 400	0,6	-7,3
Camping-car	230	0,0	19,1	270	0,0	17,3
Camionnette	69 580	0,3	2,0	71 700	0,5	3,0
Autre VASP	1 580	0,2	3,8	1 690	0,2	7,1
Camion	3 740	0,0	1,1	3 790	0,0	1,2
Tracteur routier	1 170	0,0	-2,0	1 100	0,0	-6,0
VASP lourd	720	0,0	-0,8	720	0,0	0,6
Autobus et autocar	1 610	0,7	-4,0	1 610	0,6	-0,3
<b>La Réunion</b>	<b>88 770</b>	<b>0,3</b>	<b>1,1</b>	<b>90 280</b>	<b>0,5</b>	<b>1,7</b>

Source: SDES-Deal, répertoire statistique des véhicules routiers

### Définitions

Un **camion** est un véhicule conçu exclusivement ou principalement pour le transport de marchandises, et dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 3,5 tonnes.

Une **camionnette** (ou véhicule utilitaire léger) est un véhicule conçu exclusivement ou principalement pour le transport de marchandises, et dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes.

Un **cyclomoteur** est un véhicule à moteur, muni de deux ou trois roues, de cylindrée inférieure à 50 cm<sup>3</sup>, et dont la vitesse ne peut excéder 45 km/h (mobylette, scooter,...).

Un **tracteur routier** est un véhicule routier à moteur conçu exclusivement ou principalement pour le remorquage d'autres véhicules routiers non automobiles (semi remorques).

Un **véhicule automoteur spécialisé (VASP)** est un véhicule routier à moteur destiné à des usages autres que le transport (ambulances, véhicules de pompiers, fourgon funéraire, engins de travaux publics, bennes à ordures ménagères, dépanneuse ...).

Une **voiture particulière (VP)** est un véhicule routier automobile, autre qu'un deux-roues à moteur ou une voiturette, destiné au transport de voyageurs et conçu pour un nombre de places assises égal au maximum à neuf (y compris celle du conducteur).

### Sources

Le **répertoire statistique des véhicules routiers (RSVéRo)** est un dispositif du service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique et solidaire. Il recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris) à partir des informations provenant du système d'immatriculation des véhicules (SIV) et transmises par le ministère de l'Intérieur (agence nationale des titres sécurisés). Il a remplacé le fichier central des automobiles (FCA) à partir de 2010.

La méthodologie pour l'estimation des parcs de véhicules est disponible : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/methodologie-pour-lestimation-des-parcs-de-vehicules-et-des-distances-parcourues?rubrique=&dossier=1348>

Directeur de la publication : Philippe Grammont

Réalisation : DEAL Réunion/Service Connaissance, Évaluation, Transition Écologique /Cellule Évaluation et Statistiques  
Tél : 0262 40 26 47 - Mél : deal-reunion@developpement-durable.gouv.fr

Rédaction : Caroline Coudrin

Vous pouvez télécharger cette publication sur notre site : [www.reunion.developpement-durable.gouv.fr](http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr)

© Deal 2020